

GROUPEMENT  
 de la  
 COMRAG  
 de  
 NITÉ  
 Brigade de  
 N. V. N° 35 / 19 80

**BORDEREAU D'ENVOI**  
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE P et consorts  
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE  
 16-1-80

OBJET DE LA PROCÉDURE  
**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :**  
**OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ :**

ENQUÊTE  
 PRÉLIMINAIRE  
 FLAGRANT DÉLIT  
 COMMISSION ROGATOIRE  
 AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	-Procès-verbal de synthèse.
2	-Procès-verbal d'audition de témoin, P , C .
3	-Procès-verbal d'audition de témoin D , M , née T .
4	-Procès-verbal d'audition de témoin D R .
5	-Plan d'état des lieux.

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)  
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
1	Mr le Préfet de la Région de , Préfet de la
1	Au Général Commandant la 6 Région Aérienne à
2	Au Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau emploi-renseignement Section opération à
1	Comité : Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire
1	Au Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale
1	Au Colonel Commandant la Légion de
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt LE

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)  
 VU ET TRANSMIS PAR :  
 Le Capitaine K  
 Cdt la Compagnie  
 DATE, SIGNATURE, CACHET  
 01 MARS 1980

BRIGADE DE

## PROCES VERBAL D'ENQUETE PRELIMINAIRE

## PROCES VERBAL DE SYNTHESE

Observation d'un ob-  
jet volant non iden-  
tifié.

Témoins :

T M  
épouse D .

D H

P C

L'an mil neuf cent quatre vingt, le dix neuf janvier.

Nous, P , J , Maréchal des Logis Chef, Commandant la  
Brigade de Gendarmerie de , Officier de Police  
Judiciaire.

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure  
Pénale.

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectu-  
ées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PIECE N° II - EXPOSE DES FAITS -

Le seize janvier mil neuf cent quatre vingt, à vingt heures  
trente, Monsieur P C , instituteur et secrétaire de  
Mairie à y demurant, nous avise téléphoniquement  
qu'il vient d'être témoin de la présence dans le ciel d'un phé-  
nomène lumineux.

Cette observation a eu lieu entre 19 heures 30 et 20 heures  
20 sur un axe

Il précise qu'il a été alerté par Madame D M de-  
murant . Cette personne circulant à bord de sa voi-  
re en compagnie de sa fille P a eu l'attention attirée par  
une grosse boule lumineuse dans le ciel. Arrivée à son domicile  
elle constate que cette boule lumineuse est à la verticale de  
son habitation et se met à descendre.

Son mari Monsieur D H remarque également ce phénomène  
lumineux de couleur blanc orange.

Sachant que Monsieur P C est Président du cercle  
d'études de phénomènes spatiaux, le couple lui téléphone  
pour lui faire part de cet état de chose.

Par message radio n° S/M du 17 Février 1980 nous en avons  
rendu compte à notre Commandant de Compagnie.

Nous nous transportons sur les lieux, accompagné des gen-  
darmes E et H de notre unité.

2 - ENQUETE -

Au domicile de Monsieur P C nous procédons à son  
audition.

Cette personne déclare qu'elle a été avisée par Madame  
D M de

Averti de la présence d'un phénomène lumineux dans le ciel

... / ...

il emporte un appareil de photo, caméra et une paire de jumelles et se rend au domicile de son informatrice.

A l'œil nu il constate la présence d'une boule de 6 cm de grosseur à bout de bras. En comparant sa fiche de documentation éditée par " " il constate que le diamètre correspond au n° 6. C'était très brillant.

A la jumelle, l'objet paraissait plus petit et moins lumineux. Il avait l'impression que des fils tendus de couleur blanc descendaient vers le sol.

Ce phénomène ne semblait pas bouger en distance et en hauteur?

Accompagné de son épouse, de Monsieur D et de sa fille ils se sont dirigés vers en voiture pour mieux observer ce phénomène.

Il s'est arrêté à plusieurs reprises pour prendre des clichés photos et filmer ce phénomène.

Aucun bruit n'était perceptible.

Il compare cette chose à une ellipse, dessous couleur jaune orange ocre puis une mince pellicule d'un vert "transparent".

Par moment le dit phénomène descendait légèrement en feuille morte pour sautiller ensuite rapidement.

Il doit nous remettre des photos pour joindre à notre enquête.

----- PV d'audition Pièce n° 35/2 -----

Simultanément, les gendarmes I et H procèdent à l'audition de Mr et Mme D demeurant à .

Madame D M née T déclare :

Vers 19 heures 00, revenant du centre de à bord de sa voiture elle remarque une grosse boule lumineuse dans le ciel. Poursuivant sa route elle avait l'impression que cette dernière la suivait. Arrivée à son domicile le phénomène lui semblait être à la verticale de son habitation et descendait. Prise de panique elle alerta son mari.

Elle précise qu'elle n'a perçu aucun bruit lors de son observation.

La boule avait la couleur d'une étoile.

Son époux a également constaté le phénomène lumineux.

De là ils ont téléphoné de Monsieur F C instituteur, sachant qu'il s'intéressait à ce genre de chose.

Elle mentionne également qu'à un certain moment elle a remarqué la présence de tiges vertes sous la boule.

C'est la première fois qu'elle remarque ce genre de phénomène.

----- PV d'audition Pièce n° 35/3 -----

Monsieur D R entendu, déclare :

Que vers 19 heures 15, sa femme affolée l'avise de la présence dans le ciel d'une boule de feu. Sur le coup, il ne l'a pas prise au sérieux puis il est sorti de son habitation et a constaté dans le ciel en direction de une lueur tantôt blanche, tantôt orange qui grossissait et qui diminuait.

En compagnie de Mr F C il a poursuivi l'observation du dit phénomène et ce en voiture.

Il mentionne qu'à un certain moment la lueur prenait la forme d'un disque prenant toutes les couleurs. Il a vu également

la présence d'un fil qui descendait. Il n'a pas eu aucun bruit.

----- PV d'audition Pièce n° 35/4 -----

Le 16 Janvier 1980, vers 21 heures 00, à notre arrivée au domicile de Monsieur E C à les conditions météorologiques étaient les suivantes :

la température était d'environ zéro degré, le vent venait du Nord Nord-Est. La visibilité était bonne, le ciel dégagé. Il n'y avait pas de lune et les étoiles étaient bien visibles.

Prévisions de la station météorologique d' , pour le 16 janvier 1980, relevées sur le .

Temps froid et brumeux, souvent très nuageux, éclaircies l'après midi.

Vent de Nord-Est faible, modéré, irrégulier, mer peu agitée à agitée.

Température maximale : - 1 à - 9° : minimale - 2 à - 3 °

Renseignements sur le terrain entre et

Terrain riche en silex taillés, quelques pierres polies.

Circuit de souterrains ayant été taillés dans la craie dès la préhistoire et utilisés lors de la dernière guerre mondiale.

Aucune centrale électrique n'est implantée.

Vérifications effectuées :

- Nous nous sommes renseignés auprès de la population de et de si d'autres personnes ont été témoins de ce phénomène. Mis à part les trois témoins cités dans la procédure personnelle n'a remarqué quoique ce soit.

Aucun objet n'a été découvert dans les jours suivants.

- Par l'intermédiaire de la Gendarmerie de l' Air de nous avons vérifié si la station radar avait remarqué quelque chose d'anormal. Il nous a été répondu par la négative.

- La station météorologique d' nous a fait savoir qu'aucun ballon sonde n'a été lancé ni signalé. Il est à noter que quelques jours auparavant la Brigade de Gendarmerie de ) a découvert un ballon sonde étranger sur sa circonscription.

- Après contact avec Monsieur E C , ce dernier nous a précisé que tenant compte des erreurs d'appréciations le phénomène était à l'Ouest dans une fourchette comprise entre 42° et 47° Ouest.

- Qu'aucune photo ne peut-être jointe à la procédure le film est noir.

Matériel utilisé par Mr E : appareil photo OLYMPUS OMI 24X34 Téléobjectif ZOOM de 80 à 200m de 3,5 Caméra SUPER 8 marque BELL § HOWELL 1218 7,5 objectif 50mètres.

- A ce jour aucun phénomène semblable n'a été observé depuis dans cette zone (axe ).

Feuillet N° 4 - Pièce N° 35/1

Fait et clos à \_\_\_\_\_, le 20 Février 1980

Le MDL Chef P  
OPJ

GROUPÉMENT  
de  
COMPAGNIE DU ESCADRON  
de  
UNITÉ  
BT de

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE P / D

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 35 / 19 80

PERSONNE ENTENDUE P , C (témoin).

RÉFÉRENCES

CE JOUR seize janvier mil neuf cent quatre vingt.

NOUS SOUSSIGNÉ(S), P, J MDL Chef, Officier de Police Judiciaire  
D, R et E, C, gendarmes O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

à son domicile nous MDL Chef P entendons : -----

P, C, âgé de ans, Instituteur, demeurant à  
à, né le à  
D J, nationalité française qui nous déclaire à 21 heures 45 : -----

----- "-----" - Ce jour vers 19 heures 30 Madame D m'a téléphoné pour me dire qu'elle voyait quelque chose de bizarre dans le ciel. C'était un objet lumineux. Celui-ci l'avait suivi de alors qu'elle revenait de chez Madame D. jusqu'à son habitation alors qu'elle circulait à bord de sa voiture. Sachant que je suis Président du Cercle d'Etudes de Phénomènes Spaciaux elle m'a fait part de cette chose. -----

----- Immédiatement j'ai emporté un appareil de photo - caméra et une paire de jumelles et me suis rendu à son domicile en compagnie de mon épouse. Pendant que cette dernière est partie chercher une pellicule j'ai observé ce phénomène à la jumelle. -----

----- A l'oeil nu cela avait la grosseur d'une boule de 6 mm à bout de bras. En regardant un comparateur d'observation édité par cela donnait une grosseur n° 6 c'était très brillant. -----

----- A la jumelle l'objet paraissait plus petit et moins lumineux j'avais l'impression que des fils tendus de couleur blanc descendaient vers le sol. -----

----- Ce phénomène ne semblait pas bouger en distance et en hauteur.

----- J'ai pris mon véhicule et en compagnie de mon épouse, de Monsieur D et sa fille, sommes dirigés vers. Je me suis arrêté en cours de route pour prendre quelques clichés. -----

----- A la sortie de le phénomène avait changé de couleur c'était devenu jaune sale. -----

----- J'ai poursuivi mon chemin et sur la nationale je me suis arrêté à la sortie de à nouveau des clichés. J'avais l'impression que le phénomène reculait car il me semblait toujours à même distance et dimension apparente. Il n'y avait aucun bruit perceptible. -----

----- Je me suis avancé vers le lieu dit " " là je me suis arrêté et ai à nouveau pris des clichés. Nous avons continué vers puis vers -----

----- A un moment donné j'ai pris des photos avec mon appareil posé sur un pied. Là j'ai centré l'objectif juste au milieu et me suis rendu compte que le phénomène bougeait. On le voyait même à l'oeil nu. Il y avait des variations d'intensité et de diamètre apparent. J'ai fil-

mé également ce phénomène.

Il descendait légèrement en feuille morte et par moment il sautillait assez rapidement. Ce phénomène pourrait être comparé à une éclipse dessous couleur jauné orange ocre puis une mince pellicule d'un vert "transparent".

Je tiens à votre disposition les photos et négatifs pour joindre à votre enquête.

Je poursuis pour vous dire qu'alors que nous étions à et regardant en direction de nous avons perdu de vue le phénomène, il était

20 heures 20.

Nous sommes revenus à notre point de départ c'est-à-dire et là il n'y avait plus rien.

Je vais poursuivre mon enquête et vous communiquerai tous renseignements utiles à celle-ci.

Le 16 Janvier 1980 à 22 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

E. O. P. J.

A signé au carnet de déclarations

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE OU ESCADRON

de

UNITÉ  
BT dePROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

P

/ D

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 35 / 19 80

PERSONNE  
ENTENDUE

T

, M

épouse D (témoin).

RÉFÉRENCES

CE JOUR seize janvier mil neuf cent quatre vingt.  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), P, J, MDL Chef, Officier de Police Judiciaire.  
D, R et B, C, gendarmes O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

à son domicile nous gendarme D, R entendons : -----

T, M, épouse D, âgée de ans, nourrice,  
demeurant à, née le  
, de nationalité française  
qui nous déclare à 22 heures 00 : -----

"" - Il était environ 19 heures 00 / 19 heures 05, alors que je revenais de la boulangerie à bord de ma voiture et ceci en compagnie de F ma petite pensionnaire, j'ai eu mon attention attirée par une grosse boule lumineuse dans le ciel et ceci à une hauteur que je ne puis déterminer. J'ai aperçu cette boule au moment où j'arrivais à l'intersection de la rue et la rue

Arrivée à cette intersection je me suis arrêtée un instant afin de vérifier s'il n'arrivait pas un véhicule à ma droite. C'est pendant ce court arrêt que j'ai aperçu cette boule couleur d'une étoile mais beaucoup plus grosse qui semblait venir de la direction de

Comme cela me paraissait bizarre j'ai dit à Patricia qui avait également remarqué la boule : "Ce n'est pas un avion on dirait que cela fait une drôle de boule". Tout en disant cela j'ai viré à gauche pour me diriger vers mon domicile. Patricia qui se trouvait à côté de moi m'a alors dit que la boule nous suivait. Arrivée à mon domicile et alors que je me trouvais encore dans ma voiture j'ai vu à nouveau cette boule la même qui se rapprochait de moi, je veux dire par là qu'elle s'était arrêtée au dessus de ma voiture et qu'elle s'est mise à descendre brusquement. Prise de panique j'ai attrapé Patricia par la main et nous sommes rentrées précipitamment dans la maison. -----

Mon mari qui se trouvait dans la maison s'est aussitôt rendu compte que j'avais peur. Je lui ai alors raconté qu'une boule nous avait suivies. Mon mari m'a alors répondu que j'étais folle. Devant mon insistance il s'est décidé à sortir et a scruté le ciel. Aussitôt sorti il a aperçu cette boule qui se trouvait toujours dans la même direction mais à mon avis elle avait remonté. Ma fille M qui était également sortie nous a dit que l'on devrait prévenir les gendarmes puis après réflexion je me suis décidée à prévenir Monsieur P instituteur à car je savais qu'il s'occupait de ce genre de phénomènes. Monsieur P est arrivé quelques instants après et a pu constater lui-même la présence de cette boule étrange. Monsieur P a pris quelques photos puis est parti sur la route nationale en voiture avec mon mari et ma fille M. Personnellement je suis restée ici mais je sortais souvent de ma maison afin de voir si cette boule était



toujours là. A un moment donné il pouvait être environ 21 heures 00, alors que je venais de ressortir de ma maison j'ai vu à nouveau cette boule descendre puis s'éloigner rapidement en direction de \_\_\_\_\_ et à un certain moment et alors que la boule était assez haute j'ai eu comme l'impression de distinguer comme des tiges sous cette boule. Je n'ai d'ailleurs eu cette impression qu'un très court instant mais à plusieurs reprises. Cela me faisait l'impression que ces tiges étaient vertes ou tout au moins d'une couleur différente de la boule. Pour moi il ne s'agissait ni d'une étoile ni d'un avion. C'est la première fois que je vois un phénomène de ce genre et cela m'a fait peur. -----

Le 16 Janvier 1980 à 22 heures 35.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L. O. P. J.

A signé au carnet de déclarations

GROUPÉMENT  
 de  
 COMPAGNIE ~~COSSAVALONX~~  
 de  
 UNITÉ  
 Brigade de  
 P.V N° 35 / 19 80

PROCÈS-VERBAL  
 D'AUDITION

AFFAIRE P - D  
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE D , R , témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR seize janvier mil neuf cent quatre vingt  
 NOUS SOUSSIGNÉ(S), P , J , MDL/Chef, Officier de Police Judiciaire  
 D , R et B , C , Gendarmes O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

à son domicile nous Gendarme B entendons:  
 D , R , ans, maçon, demeurant à , né le  
 C , nationalité Française, qui nous déclare à 22H:  
 ""Ce soir vers 19H15, mon épouse est rentrée dans la maison toute affolée. Elle m'a dit: "Viens voir il y a une boule de feu dans le ciel". Sur le coup j'ai rigolé et au bout de deux minutes, sur le pas de la porte là dans le ciel, en direction de ( ), j'ai aperçu une lueur tantôt blanche, tantôt orange qui grossissait et qui diminuait en allant que je la regardais. - - - - -  
 ""Voyant cette boule j'ai pris mes jumelles pour mieux voir. A ce moment là j'ai vu la boule changer de toutes les couleurs. Tant que j'étais sur mon pas de porte la boule n'a pas bougé, elle était toujours au dessus de . - - - - -  
 ""Pendant que je regardais, mon épouse a appelé Monsieur P , l'instigateur de . Aussitôt arrivé il a pris des photos, la boule ne bougeait pas. Cette boule, plutôt cette lueur était tantôt ronde tantôt ovale, tantôt plate. - - - - -  
 ""Après plusieurs prises de vues photographiques, Monsieur P a pris sa voiture et nous sommes sortis sur la route nationale en direction . Jusqu'à , cette lueur n'a pas bougé. Nous avons traversé cette localité et nous sommes partis en direction de . Là, nous nous sommes arrêtés et j'ai vu cette lueur prendre la forme d'un disque et prendre toutes les couleurs. A un moment donné elle est descendue et s'est déportée sur la gauche. Monsieur P prenait toujours des photos. - - - - -  
 ""A un moment donné j'ai vu comme un fil qui descendait dessous la lueur. - - - - -  
 S.I. Il n'y avait aucun bruit particulier. - - - - -  
 ""Quand nous sommes revenus à la maison la lueur avait disparu. - - - - -  
 ""Le 16 janvier 1980 à 22H30, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

La personne entendue L'O.P.J.  
 (A signé au carnet de déclarations.)